

Objectif de gestion

L'objectif du fonds est de surperformer l'indice MSCI EMU dividendes nets réinvestis sur le long terme, grâce à une allocation active axée sur les actions de la zone Euro. Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, consultez le prospectus à jour.

Principales caractéristiques



Oliver Collin
Gère le fonds depuis
décembre 2016



Steve Smith
Gère le fonds depuis
décembre 2020

Date de lancement de la catégorie d'actions
07 octobre 2015

Date de lancement initiale ¹
06 décembre 1996

Statut juridique
SICAV Luxembourgeoise avec un statut UCITS

Devise
EUR

Type de part
Distribution

Actif net
EUR 880,59 Mln

Indice de référence
MSCI EMU Index (Net Total Return)

Code Bloomberg
INVEADE LX

Code ISIN
LU1240328903

Dénouement
J+3

Notation Morningstar™
★★

Indicateur de risque ²
Risque le plus faible Risque le plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

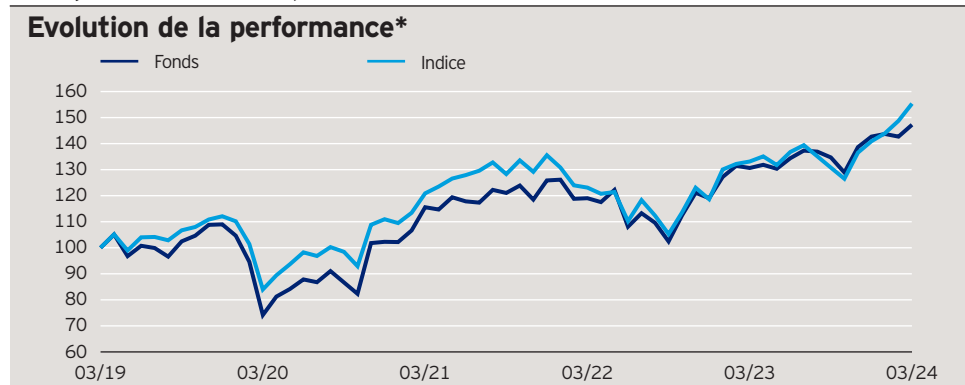
Avertissements concernant les risques

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements et les revenus vont fluctuer, ce qui peut en partie être le résultat des fluctuations de taux de change et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant total de leurs investissements initiaux.

Stratégie du fonds

La philosophie d'investissement de l'équipe repose sur la conviction de la validité d'une gestion active axée sur la valorisation. L'équipe Actions européennes est fermement convaincue qu'une optique à long terme est davantage bénéfique aux investisseurs, en évitant d'accorder une importance excessive aux tendances et au consensus actuels. Les entreprises fonctionnent selon des cycles à long terme, et c'est pourquoi l'équipe d'investissement centre sa recherche sur cet horizon. L'approche de l'équipe consiste à tirer parti des inefficiences du marché et à acheter des actions à un prix inférieur à celui qu'elle estime être leur valeur intrinsèque. Le processus d'investissement repose sur une sélection fondamentale des titres, combinant une analyse top-down et bottom-up, et mettant l'accent sur les valorisations.

Les performances passées ne sauraient présager des performances futures. La période prise en compte pour le calcul de la performance présentée ci-dessus commence le dernier jour du premier mois indiqué et se termine le dernier jour du dernier mois indiqué.



Performance cumulée*

en %	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	12,70	27,40	47,24
Indice	16,70	28,50	55,36

Performance calendaire*

en %	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds	18,41	-6,15	23,04	-5,42	19,88
Indice	25,47	-1,02	22,16	-12,47	18,78

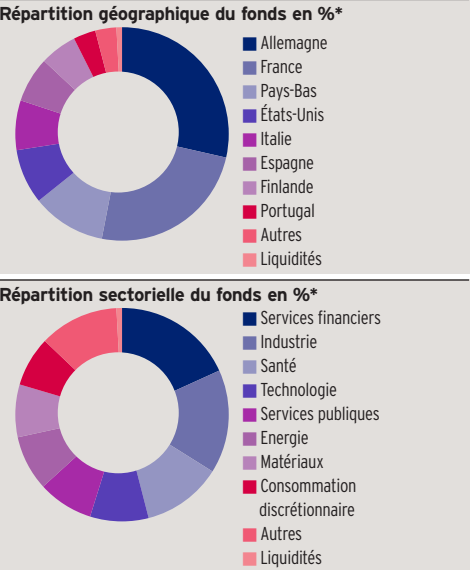
Performance sur 12 mois glissants*

en %	03.14 03.15	03.15 03.16	03.16 03.17	03.17 03.18	03.18 03.19	03.19 03.20	03.20 03.21	03.21 03.22	03.22 03.23	03.23 03.24
Fonds	-	0,00	20,44	3,03	-4,54	-25,83	55,82	3,00	9,75	12,70
Indice	-	0,00	19,78	2,07	0,53	-16,02	43,96	1,83	8,14	16,70

Les données sur les performances ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. L'investissement concerne l'acquisition de parts d'un fonds géré activement et non dans un sous-jacent donné.

Invesco Euro Equity Fund
Part A-Distr.
31 mars 2024

Participations et pondérations actives*				(Nombre total de positions: 49)	
10 principales positions	%	10 principales surpondérations	+	10 principales sous-pondérations	-
Total	4,1	Stellantis	2,7	ASML	6,8
Sanofi	4,0	UPM-Kymmene	2,7	LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton	4,3
Deutsche Telekom	3,9	Merck	2,6	Schneider Electric	2,1
Allianz	3,7	Deutsche Telekom	2,5	L'Oreal	2,0
AXA	3,2	Daimler Truck	2,3	Airbus	1,9
Merck	3,0	EDP - Energias de Portugal	2,3	Air Liquide	1,9
Infineon Technologies	3,0	Infineon Technologies	2,2	Hermes International	1,4
UPM-Kymmene	3,0	Sanofi	2,1	Safran	1,3
Siemens	2,8	AXA	2,1	Iberdrola	1,3
Daimler Truck	2,8	Acerinox	2,0	BNP Paribas	1,3



Répartition géographique*			Répartition sectorielle*		
en %	Fonds	Indice	en %	Fonds	Indice
Allemagne	28,6	25,4	Services financiers	18,2	19,2
France	24,5	33,2	Industrie	15,7	17,2
Pays-Bas	11,2	14,6	Santé	12,1	6,8
États-Unis	8,3	3,7	Technologie	8,9	13,9
Italie	7,5	7,0	Services publics	8,4	5,3
Espagne	6,9	7,6	Energie	8,4	4,2
Finlande	5,6	2,8	Matériaux	8,0	5,5
Portugal	3,4	0,4	Consommation discrétionnaire	7,6	15,8
Autres	3,2	5,3	Autres	12,0	12,1
Liquidités	0,8	0,0	Liquidités	0,8	0,0

Caractéristiques financières*	
Moyenne pondérée de capitalisation boursière	EUR 60,76 Mlrd
Capitalisation boursière médiane	EUR 35,03 Mlrd

Valeur liquidative et frais
Valeur liquidative
EUR 14,27
VL la plus haute sur 1 an
EUR 14,27 (28.03.24)
VL la plus basse sur 1 an
EUR 12,63 (23.10.23)
Investissement minimum ³
EUR 1.000
Droits d'entrée
Jusqu'à 5,00%
Frais de gestion annuels
1,5%
Frais courants ⁴
1,69%

Source: *Invesco (données au 31 mars 2024). Les coûts peuvent augmenter ou diminuer, cela est dû aux fluctuations des devises et des taux de change. Consultez les documents légaux pour plus d'informations sur les coûts. Les pondérations et allocations du portefeuille sont susceptibles de changer. Les pondérations de chaque répartition sont arrondies au dixième ou au centième de pourcentage le plus proche ; par conséquent, les pondérations agrégées de chaque répartition peuvent ne pas être égales à 100%. Les dix principales sur- et sous-pondérations représentent les plus grandes différences de pondération entre le fonds et l'indice de référence.

-2/4-

Invesco Euro Equity Fund

Part A-Distr.

31 mars 2024

Informations importantes

¹Avant le 2 octobre 2015, le fonds était la SICAV de droit français Invesco Actions Euro, lancée le 6 décembre 1996. Le 2 octobre 2015, le fonds a été fusionné avec Invesco Euro Equity Fund, compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Invesco Funds.

²L'indicateur de risque est susceptible de changer, il est basé à partir des données disponibles au moment de la publication.

³Les montants minimum d'investissement sont : USD 1.500 / EUR 1.000 / GBP 1.000 / CHF 1.500 / SEK 10.000. Pour tout renseignement sur les montants minimum d'investissement dans d'autres devises, contactez-nous ou référez-vous au dernier prospectus à jour.

⁴Les frais courants comprennent les frais de gestion annuels et d'autres frais administratifs ou d'exploitation. Il s'agit d'un pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année passée. Il ne tient pas compte des frais de transaction du portefeuille, sauf si le Fonds paie des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il achète ou vend des actions/parts d'un autre fonds.

Cette communication publicitaire est destinée à être utilisée en France. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir. Données au 31 mars 2024, sauf indication contraire.

Cette communication publicitaire ne constitue pas du conseil d'investissement. Elle ne peut pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication. Les points de vue et les opinions sont basés sur les conditions de marché actuelles et sont susceptibles d'être modifiées. Les frais courants et tous les autres frais, commissions et dépenses, ainsi que les taxes, payables via le fonds, sont mentionnés dans chaque document d'informations clés pour l'investisseur et le prospectus du fonds. D'autres coûts, incluant des taxes, relatifs aux transactions portant sur le fonds peuvent être dus directement par le client. Les bases d'imposition et d'abattements fiscaux actuels sont susceptibles d'évoluer. En fonction de circonstances individuelles, cette évolution peut affecter les résultats de l'investissement. Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques qui y sont associés, consultez les documents d'informations clés (langues locales) et le prospectus (anglais, français, allemand, espagnol, italien), ainsi que les rapports financiers, disponibles à l'adresse suivante: www.invesco.eu. Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur www.invescomanagementcompany.lu. La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation. Toutes les catégories d'actions de ce fonds peuvent ne pas être disponibles à la vente au public dans toutes les juridictions et toutes les catégories d'actions ne sont pas identiques et ne conviennent pas nécessairement à tous les investisseurs.

© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) n'ont pas de garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations.

Publié en France par Invesco Management S.A., President Building, 37A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

Règlement sur la divulgation de la finance durable (SFDR)

Le Fonds est conforme à l'article 8 en ce qui concerne le règlement de l'UE sur la divulgation d'informations en matière de financement durable*. A ce titre, le fonds promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques. De plus, les sociétés dans lesquelles le fonds investit suivent de bonnes pratiques de gouvernance. *Règlement (UE) 2019/2088 sur la durabilité – divulgations liées au secteur de la finance.

Cadre d'exclusion

Le Fonds intègre un cadre d'exclusion à des activités spécifiques basé sur le Pacte mondial des Nations Unies, des sanctions gouvernementales sévères, des seuils de chiffre d'affaires pour certaines activités liées à des critères environnementaux et/ou sociaux, ainsi que de s'assurer que les entreprises suivent de bonnes pratiques de gouvernance. La liste des activités et leurs seuils sont énumérés ci-dessous. Pour plus de détails sur le cadre d'exclusion et les caractéristiques appliquées par le fonds, veuillez consulter le site web du gestionnaire <https://www.invescomanagementcompany.lu> :

Pacte mondial des Nations Unies	- Non conforme
Sanctions pour les pays	- Les investissements sanctionnés sont interdits*
Armes controversées	- 0% du chiffre d'affaires, y compris les entreprises impliquées dans la fabrication d'ogives nucléaires ou de missiles nucléaires entiers en dehors du Traité de non-prolifération (TNP)
Charbon	- Extraction de charbon thermique : >=5% du chiffre d'affaires - Production d'électricité au charbon thermique : > 10 % du chiffre d'affaires
Pétrole et gaz non conventionnels	- >= 5 % du chiffre d'affaire sur chacun des éléments suivants : Exploration pétrolière et gazière de l'Arctique ; Extraction des sables bitumineux ; Extraction d'énergie de schiste ;
Tabac	- Production de produits du tabac : >=5% du chiffre d'affaires - Produits et services liés au tabac : >=5% du chiffre d'affaires
Autres	- Cannabis récréatif : >=5% des revenus
Bonne gouvernance	- Veiller à ce que les entreprises suivent de bonnes pratiques de gouvernance dans les domaines des structures de gestion saines, des relations avec les employés, de la rémunération et de la conformité fiscale

*Chez Invesco, nous surveillons en permanence toutes les sanctions applicables, y compris celles imposées par les Nations Unies, les États-Unis, l'Union européenne et le Royaume-Uni. Ces sanctions peuvent empêcher les investissements dans les titres de divers gouvernements/régimes/entités et, à ce titre, elles seront incluses dans nos directives et flux de travail de conformité (conçus pour garantir le respect de ces sanctions). Nous accordons une attention particulière à la formulation des sanctions internationales, car il arrive que des sanctions puissent exister sous une forme limitée, par exemple en autorisant les investissements sur le marché secondaire. Outre les sanctions visant des pays entiers, il existe d'autres régimes thématiques, qui peuvent se concentrer par exemple sur les droits de l'homme, les cyber-attaques, le financement du terrorisme et la corruption, et qui peuvent s'appliquer à la fois aux personnes physiques et/ou aux entités/sociétés.

Toute décision d'investissement doit prendre en compte toutes les caractéristiques du fonds telles que décrites dans les documents juridiques. Pour les aspects liés à la durabilité, veuillez vous référer à: <https://www.invescomanagementcompany.lu/lux-manco/literature>.

L'engagement d'Invesco en matière d'ESG

Invesco a une approche ESG axée sur l'investissement. Nous offrons une gamme complète de capacités axées sur l'ESG qui permettent aux clients d'exprimer leurs valeurs par le biais de l'investissement. Nous intégrons également les considérations ESG financièrement significatives dans notre plateforme d'investissement, en tenant compte des facteurs critiques qui nous aident à fournir des résultats solides aux clients.